



Premiers Secours en Equipe de Niveau 1 (PSE1)

Le PSE1 est une formation de secouriste professionnel. Cette formation vous permet de devenir secouriste et d'intervenir seul, en binôme ou en équipe sur des accidents avec du matériel approprié. Le PSE1 est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'examen du BNSSA et travailler sur les postes de secours des associations de sécurité civile.

Objectif de la formation Faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

En particulier, il doit être capable de :

- Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés.
- Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne.
- Assister des équipiers secouristes, lors d'une manoeuvre d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
- D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.



35h



Dans nos locaux
ou à l'extérieur



6 à 18
personnes



Formation
continue 6h par an



Public concerné



Programme pédagogique

Ouvert aux personnes qui désirent intégrer une équipe de secours ou qui se forment à certains métiers ou préparent certains diplômes (BNSSA, Maître nageurs, plongeur, brevet d'état sportif).



Prérequis

Être âgé de 16 ans minimum



Intervenants

Formateurs certifiés



Méthodes pédagogiques

- Introduction
- Etude de cas
- Démonstration pratique
- Apprentissage du geste
- Cas concret
- Conclusion



Evaluation

Evaluations formatives et certificatives

- Cas concrets
- Mises en situations
- Questionnaire



Sanction

Certificat de compétences



Contact

Tel : 06.51.15.98.39
@ : croix.blanche29@free.fr
Site : www.croixblanche29.com
Référént Handicap : 06.89.78.89.47

L'apprenant doit être capable :

1. D'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi
2. D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
3. De réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés
4. De réaliser les gestes de premiers secours face à une personne
 - victime d'une obstruction des voies aériennes
 - victime d'un saignement abondant
 - ayant perdu connaissance
 - en arrêt cardiaque
 - victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique
 - présentant un malaise
 - présentant un traumatisme des membres ou de la peau
5. D'assister des équipiers secouristes, lors de manoeuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage
6. D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime



Moyens pédagogiques

- Ordinateur /vidéoprojecteur
- Mannequins (adulte, enfant, nourrisson)
- Valise de cas concrets
- Coupe de tête
- Défibrillateurs de formation
- Fiches de suivi et d'évaluation
- Lien recommandation PSE

Code Fiche : RS5719

Certificateur : Ministère de l'intérieur et des Outre-Mer

Date de l'échéance de l'enregistrement : 31-12-2026



Secouristes Français
Croix Blanche

Version 1.0 du 29/11/2024